



## ETUDE SMACL ASSURANCES – LE COURRIER DES MAIRES “LES COLLECTIVITÉS ET LES ELU.E.S FACE AUX RISQUES”

Niort, le 15 novembre 2021 – **Près de 300 collectivités ont participé à l'étude 2021 menée conjointement par SMACL Assurances et le Courrier des Maires sur les risques des collectivités et des élu.e.s. Cette étude en 4 grandes parties (le bilan du mandat à date, les risques des collectivités, la cybersécurité, les risques des élu.e.s) révèle 7 grandes tendances mais également parfois, un décalage entre la perception des risques et leur réalité.**

Après une année de mandat, il semblait essentiel d'interroger les élus locaux, directeurs généraux des services (DGS), et directeurs généraux adjoints (DGA) des collectivités.

Conscients de leurs risques et de ceux qui pèsent sur leurs collectivités, les élu.e.s, DGS et DGA doivent faire face à des responsabilités croissantes mais restent positifs concernant un premier bilan de leur mandat...

### **1. Une satisfaction globale élevée mais en baisse par rapport à l'année dernière**

Si 77% des élus et DGS/DSA dressent un bilan positif de leur mandat à la date de l'étude, plusieurs éléments viennent pondérer la lecture de cette statistique avec, en premier lieu, le fait qu'elle soit en baisse de sept points par rapport à l'étude de l'an dernier.

57% des répondants estiment disposer de moyens insuffisants pour mener à bien leurs projets. La tendance négative est même à la hausse, toujours par rapport à l'étude de l'an dernier, quant à la perception des élus et des DGS/DGA sur la capacité de l'État ou des intercommunalités à apporter un soutien à leurs projets.

### **2. Une volonté marquée de s'engager pour l'environnement**

Au travers de leurs réponses quant aux thématiques qu'elles estiment importantes dans le cadre du mandat actuel, 43% des répondants placent l'environnement largement en tête. Les autres thématiques choisies varient considérablement d'une commune à l'autre, en fonction des spécificités locales et de la sensibilité des différents répondants. Néanmoins, la sécurité (34%), l'accès aux soins (31%) et la cohésion sociale (31%), sujets qui font régulièrement l'actualité (sentiment d'insécurité, déserts médicaux, crise des gilets jaunes...), semblent faire l'unanimité pour compléter le quatuor de tête. En revanche, fiscalité, transports et culture apparaissent en dernier dans la liste des priorités.

### **3. La notion de « risque » de plus en plus présente : 50% des répondants ont été exposés à un risque naturel ou climatique**

Inondations, sécheresses, feux de forêts, événements sismiques, la moitié des personnes interrogées affirment que leur collectivité a déjà été exposée à un risque naturel ou climatique. Même si les épisodes caniculaires ont certainement été inclus dans ces réponses, bon nombre d'élus et de DGS/DGA évoquent spontanément les actions qu'ils ont entreprises pour accompagner les personnes isolées.

#### 4. La nécessité de développer la culture du risque : 40% des répondants ont le sentiment de ne pas avoir une bonne culture du risque

Alors qu'une majorité de répondants considère que le pilotage de la politique de prévention des risques revient aux maires et à leurs adjoints, ces derniers estiment à hauteur de 40% (et même 50% pour les premiers mandats !), ne pas posséder une bonne culture dans ce domaine. De même, ils confessent dans une large proportion ne pas être suffisamment informés, ni formés, sur la gestion des risques.

Ces tendances constituent certainement un début d'explication au fait que seulement 44% des collectivités disposent aujourd'hui d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), ou encore, que 32% des communes de moins de 2 500 habitants ne prévoient pas d'en créer un.

#### 5. Les pistes pour mieux gérer les risques

Malgré quelques différences en fonction de leur expérience, les élus et DGS/DGA plébiscitent globalement quatre leviers pour améliorer la gestion des risques dans leur collectivité :

- une meilleure coordination entre les territoires,
- plus de ressources financières,
- davantage de formations,
- l'accompagnement d'un expert.

#### 6. Cyber-risque : 15% des collectivités interrogées déclarent avoir déjà fait l'objet d'une cyberattaque

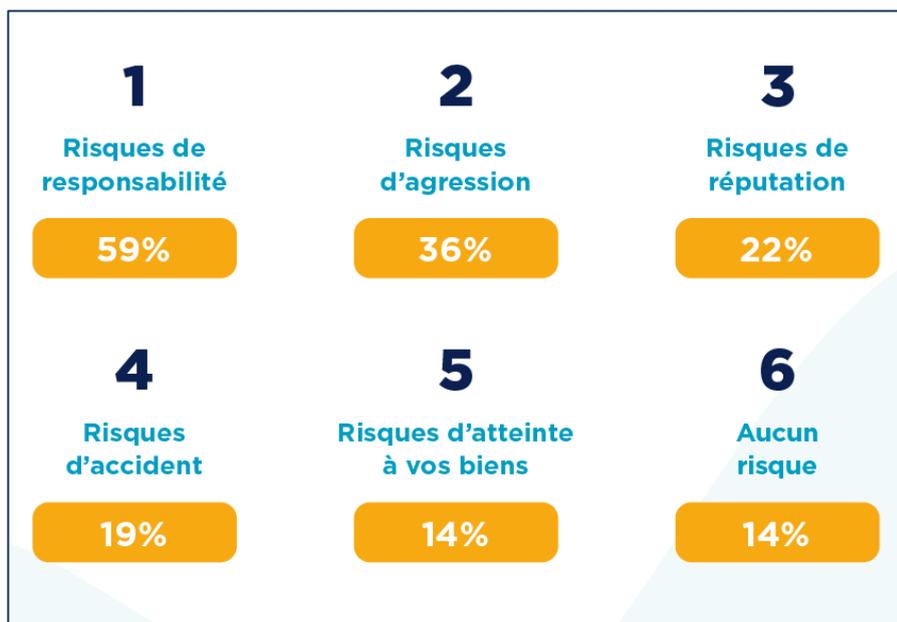
Bien que 15% des collectivités interrogées seulement déclarent avoir déjà fait l'objet d'une cyberattaque (près d'un tiers pour les communes de plus de 2 500 habitants), le piratage informatique vient bel et bien allonger la liste de tous les risques auxquels les collectivités doivent faire face. Il est d'ailleurs vécu comme majeur par près de la moitié d'entre-elles et plus de la moitié estiment la mise en œuvre d'actions en faveur de la cybersécurité prioritaire. Pour autant, la prise en compte de cette nuisance et les moyens mis en œuvre pour s'en prémunir semblent encore insuffisants, notamment dans les petites communes où la menace semble sous-estimée.

#### 7. Les principaux risques dans le cadre du mandat selon les élu.e.s

Responsabilité personnelle engagée, agressions, diffamation, accidents, atteinte aux biens... au sein des collectivités, les élus ressentent la pression du risque au quotidien, même si cette perception n'est pas toujours en phase avec la réalité. Cependant, il reste indéniable que leur fonction les expose et qu'il convient, pour celles et ceux qui s'investissent au profit de la communauté, de bénéficier des moyens d'y faire face.

Pour cela, les élus des collectivités de moins de 2 500 habitants se tournent

principalement vers les associations de maires et, dans une moindre mesure vers les services de l'État, le contrat d'assurance de la collectivité, ou des sites d'information juridique. Les plus grandes collectivités donnent, elles, leur préférence aux services de l'État et aux avocats.



*Méthodologie : questionnaire auto-administré en ligne réalisé entre le 01/07 et le 22/08/2021 auprès de 288 répondants : maires, élu.e.s et DGS/DGA.*

Accédez au rapport d'étude dans son intégralité : <https://fr.calameo.com/read/004850025989166b7ce41>

## À PROPOS DE SMACL ASSURANCES :

Créée en 1974, SMACL Assurances est la société mutuelle d'assurance des collectivités et établissements publics, des élus et des agents territoriaux. Elle couvre également les risques des entreprises, des associations, des particuliers, acteurs économiques de tous nos territoires. Elle accompagne pour leurs risques privés ou professionnels près de 18 000 collectivités et établissements publics, près de 70 000 associations et entreprises (notamment de l'Économie sociale et solidaire) et plus de 56 000 particuliers (élus, anciens élus et agents territoriaux, salariés de nombreuses entités publiques ainsi que les administrateurs, adhérents, bénévoles et personnels des associations et entreprises publiques).

[www.smacl.fr](http://www.smacl.fr)   

## À PROPOS DU GROUPE VYV, ENTREPRENEUR DU MIEUX-VIVRE :

Le Groupe VYV est le 1<sup>er</sup> acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie. Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance et plus de 26 000 collectivités territoriales. En 2020, le chiffre d'affaires du groupe est de 9,7 milliards d'euros. L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,6 milliards d'euros de cotisations santé et 1,4 milliard d'euros de cotisations prévoyance. L'offre de soins et d'accompagnement, organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement et de ses 1 400 établissements de soins et de services, génère un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros. Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)   

## Contacts presse :

**Laure Capblancq – l-capblancq@smacl.fr Tél : 07.61.79.88.73.**